

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 133 autorisant l'exhumation et le transfert des restes mortels du militaire Rambeloson

n° 133

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
12 février 1952

Numéro JO  
n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro  
1 mars 1952

### TEXTE INTÉGRAL

1° Les restes mortels du militaire Rambeloson, décédé le 7 septembre 1944 et inhumé au cimetière militaire de Djibouti seront transférés au cimetière d'Ambodihady, Canton d'Ambohamanarina, Tananarive (Madagascar) ; 2° Les dépenses occasionnées par l'exhumation et le transfert des restes mortels du défunt jusqu'au lieu de réinhumation seront réglées par les soins du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.